

**AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône), 12 fév 2008 (AFP) -  
Affaire SMS: le président de la CCI d'Ajaccio remis en liberté**

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Ajaccio, Raymond Ceccaldi, mis en examen pour escroquerie et détenu depuis fin décembre, a été remis en liberté mardi sur décision d'un juge d'instruction, a-t-on appris auprès du parquet d'Aix-en-Provence. La remise en liberté de M. Ceccaldi, demandée par sa défense, n'a pas été assortie d'un contrôle judiciaire, a précisé le parquet. Il est soupçonné d'escroquerie en bande organisée, d'association de malfaiteurs en vue d'escroquerie en bande organisée, de favoritisme dans l'attribution des marchés de sécurité à l'aéroport Campo Dell'Oro d'Ajaccio (géré par la CCI) et de détournement de fonds. L'affaire concerne l'attribution de ces marchés à la Société méditerranéenne de sécurité (SMS). Une dizaine d'autres personnes ont été mises en examen dans ce dossier, dont deux autres cadres de la CCI d'Ajaccio, pour favoritisme dans l'attribution de ces marchés. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire. Le fondateur de la SMS au début des années 2000, Antoine Nivaggioni, est quant à lui en fuite depuis le 19 novembre. Cet ancien membre du mouvement nationaliste corse Mouvement pour l'autodétermination (MPA) est soupçonné d'avoir obtenu des marchés de manière frauduleuse auprès de la CCI d'Ajaccio et de Corse-du-Sud, comme le filtrage des passagers et des bagages à l'aéroport Campo Dell'Oro en 2002. Les enquêteurs ont repéré des surfacturations d'un montant évalué à plus de 1,9 million d'euros pour la seule période 2003-2006.